



## Haffner Energy annonce la publication de ses résultats annuels pour l'exercice clos au 31 mars 2022

- Résultats annuels reflétant la transition vers le développement et la fourniture de systèmes de production d'hydrogène vert et de gaz renouvelable
- Vif succès de l'introduction en bourse (IPO) en février 2022 avec une levée de fonds de 59,3 M€ nets
- Mise en place du comité exécutif et accélération de la structuration de la Société
- Perspectives :
  - Forte amélioration de la compétitivité d'Hynoca® par rapport aux solutions alternatives de production d'hydrogène et en substitution au gaz naturel ;
  - Nouveau potentiel de développement court terme grâce au gaz renouvelable, lié à l'urgence de l'indépendance énergétique de l'Union Européenne (REPowerEU) ;
  - Du fait d'une forte augmentation des délais d'approvisionnement de certains composants clés et des matières premières, ajustement de l'objectif de chiffre d'affaires 2022-2023 à plus de 25 M€ (vs. supérieur à 30 M€ annoncé lors de l'IPO) ;
  - Confirmation des objectifs de croissance et de rentabilité à moyen et long terme.
- Intégration de Haffner Energy au nouveau segment de marché *Euronext Tech Leaders* aux côtés de plus de 100 entreprises européennes technologiques à forte croissance

---

Vitry-le-François, France, le 29 juin 2022,

**Haffner Energy** (code ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF), annonce aujourd'hui la publication de ses résultats pour l'exercice 2021-2022 clos au 31 mars, arrêtés le 28 juin 2022 par le Conseil d'Administration de la Société.

**Philippe Haffner, Président-Directeur Général d'Haffner Energy** a déclaré : « Ces premiers résultats annuels depuis notre introduction en bourse reflètent le déploiement en cours de la technologie de Haffner Energy et de son offre de modules Hynoca® et services associés, destinés à la production d'hydrogène vert et de gaz renouvelable à partir de biomasse.

*Hynoca® permet aux acteurs industriels, comme à ceux de la mobilité, de produire un hydrogène vert et un gaz renouvelable avec une empreinte carbone négative, tout en étant très compétitif. Hynoca® s'inscrit dans une approche locale et circulaire, valorisant fortement les territoires. Hynoca® apporte notamment une solution immédiate, locale et compétitive face à l'urgence de l'indépendance énergétique de l'Europe. Hynoca® repose sur un modèle contracyclique très peu affecté par l'augmentation du prix du gaz, de l'électricité et des matières premières, ce qui renforce sa compétitivité.*

*Forts du succès de l'introduction en bourse en février 2022 ayant permis une levée de fonds de 59,3 millions d'euros, nous accélérons notre développement et sommes focalisés sur le déploiement industriel, commercial et technologique ainsi que sur la structuration de la Société.*

*Nous bénéficions en outre de l'accélération des tendances structurelles pour plus de décarbonation et d'indépendance énergétique. Tous ces atouts soutiennent nos objectifs de croissance et de rentabilité à moyen-long terme, à savoir un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros pour l'exercice 2025/26 ainsi qu'une marge d'EBITDA à long terme de 25%. »*

## Chiffres clés au 31 mars 2022 (normes IFRS / K€)

En milliers d'euros	31.03.22 (12 mois)	31.03.21 (12 mois)
Chiffre d'affaires et autres produits	1 397	4 439
EBITDA	(2 704)	(1 774)
Résultat d'exploitation	(4 726)	(2 972)
Résultat net	(4 807)	(3 027)
Capitaux propres	54 253	(194)
Trésorerie disponible au 31 mars 2022	61 429	3 336

### Résultats annuels reflétant la transition vers le développement et la fourniture de systèmes de production d'hydrogène vert et de gaz renouvelable

L'exercice 2021-2022 se caractérise par la transition entre, d'une part, l'activité historique portant sur les contrats de cogénération d'eau chaude et d'énergie et, d'autre part, la nouvelle activité centrée sur les technologies de production d'hydrogène et de gaz renouvelable à partir de biomasse. Haffner Energy ne perçoit ainsi plus de revenus liés à son ancienne activité de cogénération, qui représentait l'essentiel du chiffre d'affaires de l'exercice précédent (4 439 K€) et ne bénéficie pas encore de relais significatifs de sa nouvelle activité de vente des modules Hynoca® et services associés pour la production d'hydrogène vert et de gaz renouvelable (1 397 K€, constitués du premier contrat R-Hynoca et de licences).

Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires et de la structuration en cours de la forte croissance à venir, reflétée principalement par la hausse des salaires et des charges externes, l'EBITDA ressort à (2 704) K€ contre (1 774) K€ l'année précédente.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation tient compte d'un complément de perte à terminaison de 1 886 K€ sur la phase 2 du contrat de production d'hydrogène R-Hynoca à Strasbourg. Tel que précédemment communiqué, l'avenant signé le 31 mai 2022 prévoit désormais la livraison de deux modules d'une technologie plus performante et plus compacte, dans un contexte de prix des matières et des composants plus élevés.

La perte nette s'élève à 4 807 K€ contre 3 027 K€ au 31 mars 2021.

Au 31 mars 2022, la trésorerie disponible s'élève à 61 429 K€ bénéficiant du produit net de l'IPO de 59 357 K€. La trésorerie nette ressort à 55 277 K€.

### Vif succès de l'IPO en février 2022

L'opération d'introduction en bourse réalisée avec succès en février 2022 a fourni à la Société les ressources pour accélérer la mise en œuvre de sa stratégie, selon les priorités suivantes :

- poursuite des investissements en R&D ;
- renforcement de l'organisation commerciale et déploiement international ;
- identification et début de construction d'un site d'assemblage dans le Grand Est ;
- structuration pour piloter la croissance.

Dans le cadre de cette opération, Haffner Energy a bénéficié des investissements d'acteurs industriels, Hydrogen Refueling Solutions (HRS), Vicat et Eren Industries, avec lesquels des partenariats stratégiques ont été établis.

Le partenariat de trois ans avec HRS prévoit notamment que Haffner Energy proposera systématiquement une option d'intégration d'une station de ravitaillement en hydrogène d'HRS. En retour, HRS proposera les solutions Hynoca® Mobilité à ses clients recherchant des alternatives 100% vertes à l'électrolyse. Concernant le partenariat avec Vicat, Haffner Energy et Vicat associeront leurs savoir-faire pour développer à court terme des solutions vertes de production de syngas, de biochar, d'hydrogène et d'électricité, basées sur la technologie brevetée Hynoca® de Haffner Energy. Les solutions développées pourront être appliquées aux activités des cimenteries, et plus largement aux industries lourdes en vue de leur déploiement dans la décarbonation.

Enfin, le partenariat avec Eren Industrie prévoit la création d'une *Joint-Venture* commune dont Haffner Energy détiendra 20% du capital, avec la possibilité de monter à 40%. Eren Industries et Haffner Energy uniront leurs forces afin d'accélérer le déploiement, notamment à l'international, de la technologie Hynoca®, Eren Industries apportant un savoir-faire international reconnu et des moyens financiers dans le développement de projets industriels majeurs dans le domaine des énergies renouvelables.

### Mise en place du comité exécutif et accélération de la structuration de la Société

Parmi les avancées opérationnelles réalisées depuis l'IPO, Haffner Energy a finalisé l'organisation de son comité exécutif avec les recrutements d'Adeline Mickeler, le 21 mars 2022, en qualité de Directrice Administratrice et Financière en charge de la Finance, des Ressources Humaines et des Affaires juridiques, et d'Alban Reboul Salze, le 1<sup>er</sup> avril, à la Direction des Opérations pour accompagner le déploiement industriel en France et à l'international.

Leurs arrivées sont venues renforcer le comité exécutif présidé par Philippe Haffner, Président-Directeur Général, assisté de son frère, Marc Haffner, co-fondateur de la société et Directeur Général Délégué en charge de la technologie. Le comité exécutif est également composé de Christian Bestien au poste de Directeur business développement, de Marcella Franchi, Directrice marketing et communication, de Guillaume Suray, Directeur des projets stratégiques transversaux (HSE-RSE, IT) et de Frédéric Aubert, Directeur industriel.

Haffner Energy a procédé au recrutement de 17 collaborateurs depuis l'IPO portant les effectifs à 40 personnes actuellement. 60 recrutements complémentaires sont prévus sur l'exercice, notamment pour renforcer l'exploitation et le commercial.

Enfin, le Conseil d'Administration du 26 avril 2022 a procédé à l'attribution de 290 507 actions gratuites, soit 0,65% du capital social, à trois personnes, toutes salariés et non dirigeants-mandataires sociaux de la Société.

### Perspectives : confirmation des objectifs de croissance et de rentabilité à moyen long terme

Haffner Energy bénéficie pleinement des tendances structurelles fortes soutenant le déploiement de sa technologie, accélérées récemment par les enjeux stratégiques d'indépendance énergétique de l'Europe et de décarbonation. Dans ce contexte, la technologie de Haffner Energy, qui permet de produire à la fois du gaz renouvelable et de l'hydrogène vert à partir de la biomasse, tout en ne dépendant que très peu du réseau électrique et du coût de l'électricité, connaît un succès croissant.

A fin juin 2022, le niveau du *backlog* est stable depuis l'IPO pour s'établir à 33 M€, la formalisation des principaux contrats avec Corbat, Kouros et Roussel se poursuivant.

Au-delà d'un pipeline de 183 M€ au moment de l'IPO, les prospects commerciaux continuent de se développer, à la fois dans la production d'hydrogène et dans celle d'hypergas (gaz renouvelable), en France, y compris la région d'outre-mer, et en Europe.

De plus, Haffner Energy a multiplié les échanges constructifs avec les cornerstones industriels ayant participé à l'IPO : Eren pour le financement de projets d'énergie renouvelable, Vicat pour les solutions de décarbonation industrielle, et HRS pour le stockage de l'hydrogène et la mobilité.

Dans ce contexte porteur, mais compte tenu de tensions sur les approvisionnements de composants clés et de sous-ensembles qui retardent provisoirement son développement, Haffner Energy ajuste son objectif de chiffre d'affaires 2022-23 désormais attendu supérieur à 25 M€ contre plus de 30 M€ précédemment annoncé. La Société a commencé à constituer des stocks de sécurité sur les composants et sous-ensembles les plus critiques.

La Société confirme son objectif de chiffre d'affaires de 250 M€ pour l'exercice 2025-26 ainsi qu'une marge d'EBITDA à long terme de 25%.

### **Intégration d'Haffner Energy au nouveau segment de marché Euronext Tech Leaders aux côtés de plus de 100 entreprises européennes technologiques à forte croissance (post-clôture)**

Lancé le 7 juin 2022, ce nouveau segment vient compléter l'offre Tech existante d'Euronext avec pour objectif d'être un catalyseur pour la prochaine génération de leaders technologiques. Les nouvelles Tech Leaders ont été choisies parmi 700 sociétés Tech cotées sur les marchés d'Euronext, sur des critères de leadership technologique, de capitalisation boursière et de croissance.

En tant que membre d'*Euronext Tech Leaders*, Haffner Energy pourra bénéficier de l'ensemble des services développés par Euronext et ses partenaires pour accompagner les participants dans leur parcours boursier, notamment au travers d'un nouvel indice dédié qui sera lancé en juillet.

### **A propos d'Haffner Energy**

Société familiale co-fondée et co-dirigée par Marc et Philippe Haffner, acteur de la transition énergétique depuis 28 ans, Haffner Energy conçoit et fournit des technologies et services permettant à ses clients de produire de l'hydrogène vert ainsi que du gaz renouvelable remplaçant le gaz naturel, tout en capturant du carbone via la co-production de biochar grâce à son procédé Hynoca® fondé sur la thermolyse de la biomasse. Ce procédé permet la production d'un hydrogène ou de gaz renouvelable à un coût hautement compétitif, présentant un bilan carbone négatif de 12 kg (nets) de CO<sub>2</sub> par kg d'hydrogène, tout en ne dépendant que très peu du réseau électrique et du coût de l'électricité. Cela permet à Haffner Energy d'apporter une contribution très rapide et agile aux enjeux stratégiques de l'indépendance énergétique de l'Europe conjuguée à l'accélération de sa décarbonation.

Des informations financières plus détaillées sur les comptes annuels au 31 mars 2022 sont disponibles sur le site [www.haffner-energy.com](http://www.haffner-energy.com)

Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

### **Contacts**

Relations investisseurs, Haffner Energy  
Adeline Mickeler  
[adeline.mickeler@haffner-energy.com](mailto:adeline.mickeler@haffner-energy.com)

Relations Médias, NewCap  
Nicolas Merigeau  
[haffner@newcap.eu](mailto:haffner@newcap.eu)  
Tel : 01 44 71 94 98

## Lexique :

L' **EBITDA** correspond au résultat opérationnel avant amortissement, dépréciations nettes de reprises des actifs immobilisés et courants et avant provisions d'exploitation nettes de reprises.

Le **backlog** désigne un projet lorsqu'au moins l'une des situations suivantes se produit :

- un acompte, lié à un contrat comprenant un nombre précis de modules à commander ou un montant total défini, a été versé par le client ; ou
- un contrat d'achat ou un bon de commande a été signé entre Haffner Energy et un client ; ou
- il existe une lettre d'intention ou un cahier des charges signé entre Haffner Energy et un client ;  
ou
- une société de projet, créée spécifiquement pour un projet donné comprenant un équipement de la Société, a été constituée et les sponsors ont pris un engagement financier ; ou
- Haffner Energy se voit attribuer un contrat dans le cadre d'un appel d'offres.

Le **pipeline** désigne une opportunité commerciale lorsqu'au moins une des situations suivantes se produit :

- une étude préliminaire de faisabilité pour l'installation d'un équipement est ou a été réalisée ; ou
- une offre budgétaire ou un plan d'affaires préliminaire du projet ou une offre commerciale complète comprenant un cahier des charges a été envoyée au client et Haffner Energy attend sa réponse ; ou
- une lettre d'intention est envoyée à Haffner Energy par le client ; ou
- Haffner Energy a reçu une invitation à participer et fait partie d'un processus d'appel d'offres.